



# La soutenance de thèse à l'Université Grenoble Alpes

*Comprendre pour sécuriser la soutenance de thèse dématérialisée*

L'encadrant-e prépare le projet de soutenance avec son/sa doctorant-e (étape ci-dessous), puis une fois la déclaration effectuée sur ADUM doit approuver les rapporteurs et le jury de thèse qui doivent être conforme aux exigences de l'établissement.

## Préparation du projet de soutenance de thèse

- Évaluer le manuscrit avant soumission
- Identifier les rapporteur-es et les membres potentiels du jury (en lien avec les règles de l'établissement\*) et collecter les CV (voir diapo suivante).
- Contacter les membres du jury pour fixer une date de soutenance

\* Note de cadrage & règlement intérieur de l'École doctorale

Processus dématérialisé sur ADUM





## Les rapporteurs doivent

- être HDR, ou équivalent ;
- être extérieurs au site Grenoble Alpes, au laboratoire, et à l'école doctorale d'inscription du doctorant ;
- ne pas être impliqués dans la thèse.

## Le jury doit

- comporter entre 4 et 8 membres dont au moins 50% d'extérieurs au site Grenoble Alpes et au moins 50% sont PR ou PRA dont 1 est PR dans un établissement public délivrant le doctorat ;
- comporter au moins 1 membre enseignant-chercheur UGA PR ou MCF HDR hors encadrement de thèse ;
- permettre une représentation équilibrée des femmes et des hommes.
- être présidé par un PR ou PRA en exercice dans une Université ou membre d'un EPST et ne peut être un encadrant de la thèse.

*Il est très fortement conseillé de constituer un jury comptant au moins 5 membres dont au moins 3 extérieurs et 3 PR ou PRA. Les co-encadrants peuvent participer en tant qu'invités.*



**Les CV des rapporteurs et membres du jury doivent être collectés** pour assurer la vérification des titre, grade, employeur, encadrement doctoral...



Pour les cas particuliers (cotutelles, visioconférence...) et autres précisions, se référer à la **note de cadrage jury de thèse, règlement intérieur** de l'école doctorale et **convention de cotutelle**.

Processus dématérialisé sur ADUM





## L'encadrant.e doit

Au lendemain de la soutenance l'encadrant.e reçoit un mail automatique l'invitant à déposer les documents de soutenance sur Adum (nouveau) :



Le procès verbal de soutenance comprenant les éventuels procurations pour les membres en visioconférence.



le rapport final de soutenance

En cas de demande de corrections par le jury, le/la doctorant.e dispose d'un délai de 3 mois pour effectuer le dépôt de la thèse corrigée, conditionnant la délivrance du diplôme. Le/la président.e de jury opère la vérification des corrections apportées.

Documents de soutenance

Matricule ADUM	Nom Prénom	Soutenance	Date de retour des documents souhaitée	Dépôt rapport de soutenance	Dépôt des documents de soutenance (PV, procuration, etc.)	Liste jury	Direction de t.
		03-05-2021	17-05-2021				

## Processus dématérialisé sur ADUM

